



Assemblée générale extraordinaire

Convocation à l'assemblée extraordinaire des actionnaires d'École Nouvelle de la Suisse Romande S.A. (CHE-101.251.255)

**le vendredi 30 avril 2021 à 12h00
dans les locaux de l'ENSR
chemin de Rovéréaz 20, 1012 Lausanne**

Les actionnaires sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire ayant pour objet :

1. La transformation des actions au porteur en actions nominatives,
2. La modification des statuts résultant des nouvelles dispositions légales,
3. Divers

Conformément à l'Ordonnance Covid-19, l'assemblée se tiendra sans participation en personne des actionnaires.

Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur voudront bien transmettre d'ici au 22 avril 2021 leurs actions originales à l'adresse suivante :

**École Nouvelle de la Suisse Romande SA
Bureau de l'Assemblée Générale Extraordinaire
Chemin de Rovéréaz 20
1012 Lausanne**

Le matériel de vote sera disponible au moins 4 jours avant l'assemblée générale sur la page électronique de l'École.

Piero Schinasi
Le président

Nicolas Catsicas
L'administrateur délégué